

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 4

Résolutions adoptées à la 0202^e séance
tenue le 7 octobre 2025

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 18 novembre 2025

E-0202-4.1 AUTORISATION DE NOUVEAUX SIGNATAIRES POUR LES CONVENTIONS ET
CONTRATS DE STAGE NOMINATIF
2025-A0016-0202^e-571

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0202^e-571** déposé aux archives :

- autorise, pour la Faculté des arts et des sciences, qu'une directrice ou un directeur de département soit autorisé à signer les contrats ou conventions de stage nominatif qui sont de la responsabilité de son département, et ce tant pour les conventions de stage à l'international (art. 10) que les conventions de stage (art. 11) prévues au Règlement 10.6, étant entendu que le doyen conserve également ses pouvoirs de signature prévus audit Règlement;
- sur autorisation écrite du doyen dont il transmet copie au secrétaire général, autorise les personnes suivantes à signer les contrats ou conventions de stage nominatif, étant entendu que dans tous les cas le doyen de la faculté concernée conserve également ses pouvoirs de signature prévus au Règlement 10.6 :
 - a) Contrat ou convention de stage à l'international (art. 10 du Règlement 10.6) :
 - Pour les facultés départementalisées : signature du directeur ou de la directrice de département concerné,
 - Pour les facultés non départementalisées : signature du vice-doyen ou de la vice-doyenne aux études concerné,
 - b) Contrat ou convention de stage (art. 11 du Règlement 10.6) :
 - Pour les facultés départementalisées : signature du directeur ou de la directrice de département concerné,
 - Pour les facultés non départementalisées : Signature du vice-doyen ou de la vice-doyenne aux études concerné
- établit que tout doyen ou doyenne pourra décider que soient retirées la ou les autorisations de signature prévues à la présente résolution en informant par écrit le secrétaire général, auquel cas seules les autorisations de signature prévues au Règlement 10.6 s'appliqueront.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 4

Résolutions adoptées à la 0202^e séance
tenue le 7 octobre 2025

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 18 novembre 2025

E-0202-4.2 FONDS ÉMILIE-BORDELEAU DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION - RÉAFFECTATION DES SOMMES
2025-A0016-0202^e-569

Le Comité exécutif approuve la réaffectation des sommes du Fonds Émilie-Bordeleau de la Faculté des sciences de l'éducation en Fonds de bourses Émilie-Bordeleau, conformément au document **2025-A0016-0202^e-569** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0202-4.3 PROGRESSION SALARIALE DES OFFICIERS POUR L'ANNÉE 2025-2026
2025-A0016-0202^e-574

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0202^e-574** et son **annexe** déposés aux archives :

- attribue une enveloppe budgétaire relative à la progression salariale des officiers et officières liée au programme d'appréciation de la contribution individuelle (ACI) d'une somme de 245 856 \$;
- autorise l'indexation des échelles salariales et des salaires des officiers et officières de 2,6 % au 1^{er} juin 2025, d'une somme de 485 000 \$.

E-0202-4.4 COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONDUITE RESPONSABLE
EN RECHERCHE (C3R2) - MODIFICATION
2025-A0016-0202^e-577

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0202^e-577** et son **annexe** déposés aux archives, recommande le changement de composition du Comité consultatif de la conduite responsable en recherche pour y ajouter la personne chargée de la conduite responsable en recherche parmi les membres d'office.

E-0202-5.1 CALCUL QUÉBEC - RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU REPRÉSENTANT DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE CALCUL
QUÉBEC
2025-A0016-0202^e-573

Le Comité exécutif nomme **Timothée Poisot**, professeur titulaire au Département de sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences, à titre de représentant de l'Université de Montréal au Conseil scientifique de Calcul Québec, et ce, pour un troisième mandat d'un (1) an, débutant le 7 octobre 2025 et se terminant le

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 4

Résolutions adoptées à la 0202^e séance
tenue le 7 octobre 2025

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 18 novembre 2025

14 novembre 2026, conformément au document **2025-A0016-0202^e-573** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0202-5.2 CHAIRE PHARMACEUTIQUE MICHEL SAUCIER EN SANTÉ ET VIEILLISSEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION D'UN MEMBRE PROFESSEUR DE CLINIQUE
2025-A0016-0202^e-575

Le Comité exécutif nomme **Louise Papillon-Ferland**, professeure adjointe de clinique à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, en tant que professeure de clinique de la Chaire pharmaceutique Michel-Saucier en santé et vieillissement de l'Université de Montréal, et ce pour un troisième mandat de trois (3) ans, débutant le 13 décembre 2025 et se terminant le 12 décembre 2028, conformément au document **2025-A0016-0202^e-575** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0202-5.3 COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE CLINIQUE (CERC) - NOMINATIONS
2025-A0016-0202^e-570

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0202^e-570** et son **annexe** déposés aux archives, nomme, au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC) :

- **Nadia Gargouri**, à titre de membre chercheuse, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 7 octobre 2025 et se terminant le 31 mai 2028,
- **Manuela Isabelle Hrit**, à titre de membre chercheuse, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 7 octobre 2025 et se terminant le 31 mai 2028.

E-0202-5.4 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURES ET PROFESSEURS
2025-A0016-0202^e-572

Le Comité exécutif prend acte des nominations et des renouvellements des professeur(e)s dont les noms paraissent au document **2025-A0016-0202^e-572** déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 4

Résolutions adoptées à la 0202^e séance
tenue le 7 octobre 2025

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 18 novembre 2025

E-0202-5.5 CONSEIL DE LA FACULTÉ DE L'APPRENTISSAGE CONTINU (CONFAC) -
NOMINATION D'UN MEMBRE
2025-A0016-0202^e-576

Le Comité exécutif nomme, au Conseil de la Faculté de l'apprentissage continu (CONFAC), **Marie-Anne Laberge-Leduc**, directrice des communications et du marketing à la Faculté de l'apprentissage continu, à titre de membre nommé par le Conseil sur recommandation du doyen de la Faculté et choisi parmi les membres du personnel d'encadrement administratif et du personnel professionnel de la Faculté de l'apprentissage continu, et ce, pour un mandat de trois (3) ans débutant le 1^{er} octobre 2025 et se terminant le 31 mai 2028, conformément au document **2025-A0002-0202^e-576** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0202-5.6 OCTROI DE GRADES
2025-A0016-0202^e-578 à 578.7

le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de HEC Montréal et de Polytechnique Montréal, conformément aux documents **2025-A0016-0202^e-578** à **2025-A0016-0202^e-578.7** déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

Résolutions adoptées à la 0202^e séance – 2^e partie
tenue le 28 octobre 2025

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 18 novembre 2025

E-0202-10 RAPPORT ANNUEL DU SYSTÈME D'INFORMATION FINANCIÈRE DES
UNIVERSITÉS (SIFU) 2024-2025 – APPROBATION
2025-A0016-0202^e-586

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0202e-586** et ses **annexes** déposés aux archives :

- approuve le Rapport annuel à l'égard de l'information financière de l'Université de Montréal présentée dans le Système d'information financière des universités (SIFU) 2024-2025;
- autorise le vice-recteur à l'administration et aux finances, **Éric Filteau**, à signer, pour et au nom de l'Université de Montréal, le ou les documents requis.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot